

AX *tualités*

lettre d'informations de la ville d'Ax

N°7 MAI 2011

pages 5>7

Dossier spécial Plan de développement et de rénovation thermalisme



SOMMAIRE

3>4 entre vous et nous

- [Site internet]
- [Ecole en danger]

8>9 urbanisme

- [Rue pilhes]
- [Où en sommes-nous ?]

10>12 votre vie quotidienne

- [Divagation des chiens]
- [Remaniement des bureaux de la mairie]
- [Espace propreté]
- [Tri des déchets]

12>16 brèves et vie associative

- [Championnat de France Handisport]
- [Trophée des jeunes sportifs]
- [Les nouveaux commerçants]
- [Snowboard Club]
- [Etat civil]

[L'] *édito.*

J'ai été amené, pour des raisons de santé, à suspendre mes activités de Maire.

Pour autant, la vie de l'équipe municipale ne s'est pas arrêtée et l'ensemble des élus a collectivement pallié l'absence du Maire. Il est vrai que depuis le début de notre mandat, nous avons pris l'habitude de travailler en équipe et de partager le poids des charges et des décisions.

J'ai pu depuis l'hôpital continuer à participer aux principales décisions et constater que la commune était durant cette période, administrée et gérée correctement.

La saison d'hiver qui s'achève aura été à la hauteur des investissements réalisés à la station. Celle-ci ouverte du 15 décembre au 10 avril aura rempli son rôle de moteur économique de la vallée.

Dans le même temps, sous la houlette d'Augustin BONREPAUX, 1^{er} adjoint aux finances, l'équipe a commencé à élaborer un budget qui s'annonce difficile en raison notamment des baisses de moyens des collectivités qui nous aident (Région/ Département) et de la baisse des dotations de l'Etat dont la manifestation la plus spectaculaire est le catastrophique chantier de la déviation arrêté faute de crédits, qui laisse les Axéens livrés à l'insécurité routière.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont manifesté leur sympathie dans un moment de difficulté et je suis impatient de reprendre mes activités au service des Axéens.



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros



Rédaction Service Communication :
Alice Richebon et les élus de chaque pôle



Conception graphique :
Place Publique



Crédit Photos :
S.Gros, Savasem, A. Baschenis, Ariège news, A.R, Ax animation



Impression :
Alticoncept



WWW.MAIRIE-AX.FR : AX EST EN LIGNE DEPUIS DE 31 DÉCEMBRE !

PRÉSENTATION DE LA VILLE SOUS TOUS SES ASPECTS, LE SITE MAIRIE-AX.FR PERMET DE DÉCOUVRIR NOTRE CITÉ THERMALE ET SES NOMBREUSES ACTIVITÉS VIA LES RUBRIQUES THERMES (BAINS DU COULOUBRET, DÉVELOPPEMENT THERMAL) ET LOISIRS (SKI, SPECTACLES, CASINO, CULTURE, ASSOCIATIONS, PATRIMOINE ET HISTOIRE, OFFICE DE TOURISME). PARFAIT POUR LES VISITEURS DÉSIREUX DE DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE QUI ONT MÊME LA POSSIBILITÉ DE CONNAÎTRE LA MÉTÉO EN TEMPS RÉEL AINSI QUE LES CONDITIONS D'ACCÈS (INFOS ROUTE).



ses projets, téléchargez des FORMULAIRES (état civil, mise à disposition d'une benne à ordures, demande d'autorisation de déménagement etc.) directement en ligne, entrez en CONTACT avec la Mairie en quelques clics pour toute demande d'information, retrouvez nombre de NUMÉROS DE TELEPHONE utiles (urgences, transports, santé etc.). Également dans le menu latéral gauche, restez en veille sur l'actualité de la ville, la rubrique AGENDA liste les informations liées aux événements ponctuels et travaux pouvant occasionner des désagrèments (problèmes de circulation, fermetures de parkings) et ne perdez aucune miette de la vie axéenne en visionnant les vidéos de Midinews et

Aussi le site a été pensé comme un outil pratique pour les Axéens et toute personne venue d'ailleurs qui souhaiterait le devenir ne serait-ce que pour un temps : c'est une mine de renseignements utiles à tous !

Des précisions sur la politique liée à l'urbanisme et sur le futur visage de nos quartiers ? Des questions relatives à l'eau, l'assainissement, l'électricité, au traitement de nos déchets ménagers (tri sélectif), au rôle de la Communauté de Communes ? Besoin de renseignements sur les services à la personne mis en place à Ax et ses alentours, aux infrastructures accueillant nos enfants, nos jeunes, nos personnes âgées ? Rendez-vous rubrique VIVRE !

en consultant ou en téléchargeant très simplement tous les numéros d'AX'TUALITE en format PDF !

Le site n'oublie personne : professionnels et particuliers peuvent se rendre rubrique TRAVAILLER pour consulter les offres d'emploi ou en déposer, découvrir les espaces proposés sur les Zones d'Activité, apprécier les possibilités d'organisation de congrès...



www.mairie-ax.fr :

un site internet entre la carte postale et la boîte à outils !

Sur le menu latéral gauche du site, c'est l'administration municipale qui se met au service de ses usagers : venez faire meilleure connaissance avec l'équipe municipale et

Le conseil municipal

Le Conseil Municipal a adopté les budgets de la Commune, du Camping et du Thermoludique ainsi que divers marchés de travaux.

Malgré son absence à la Mairie Pierre PEYRONNE a pris connaissance de l'ensemble de ces budgets et a donné son accord à leur adoption.

Bien que l'ensemble des concours de l'Etat ne soit pas connu, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent ainsi au même niveau depuis 15 ans.



Dans le prochain numéro d'Ax'Qualité nous donnerons le détail des principales réalisations de l'année 2011 ainsi que l'avancement du Pôle d'Excellence Rural.

Le Conseil Municipal continue ses réunions de travail du mercredi soir pour suivre les divers dossiers et en tient régulièrement informé Pierre PEYRONNE.

[TRIBUNE LIBRE : LES PARENTS D'ÉLÈVES EN COLÈRE !!!!]

LE 14 FÉVRIER 2011 À 8H45, LES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE D'AX-LES-THERMES DÉCIDENT D'OCCUPER LES LOCAUX DE L'ÉCOLE PRIMAIRE, AFIN D'ÊTRE ENTENDUS.



Ils s'opposent aux annonces de suppressions de postes dans l'éducation nationale (un en maternelle, un en primaire, un poste intervenant informatique, alors que certaines classes ont été dotées d'ordinateurs). Ils se mobilisent aussi pour préserver les postes du réseau d'aide aux enfants en difficultés.

De ce fait l'école primaire a été occupée nuit et jour par les parents, avec le souci permanent de ne pas perturber les cours.

DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES ONT EU LIEU :

Le 19 février, place du breilh, dans le centre de la commune, l'association des commerçants axéens a décidé d'accompagner et soutenir ce mouvement. Un buffet gourmand a été organisé où enfants, parents, commerçants, habitants, et vacanciers étaient réunis avec le même souci : moins d'école, moins de commerçants ... et à la longue la fin des villages de montagne !!!

Le 20 février, un goûter géant était organisé au pied de la télécabine afin de sensibiliser les personnes à ces suppressions.

Nombreux étaient ceux qui se sentaient concernés par la même crainte : voir la fermeture d'une classe ou d'une école dans leur région. **STOP !!!!**

Durant ces 9 jours et 8 nuits d'occupation, un grand mouvement de solidarité s'est mis en place naturellement.

Le 22 février, alors que les écoles étaient fermées, de nombreux parents et enfants ont fait le déplacement jusqu'à Foix sous une pluie battante afin de dire non à ces fermetures de classes.

En conclusion, seule une classe en maternelle sera fermée !! Cependant l'inquiétude reste et demeure pour l'école primaire et les écoles de la Communauté de Communes (l'école d'Aston fera l'objet d'un comptage d'élèves à la rentrée 2011)

S'il y a une cause pour laquelle nous devons nous battre, c'est bien celle qui concerne l'éducation de nos enfants ! Plus de classes surchargées, non à l'illettrisme et préservons nos villages où nous avons choisi de vivre.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont manifesté leur soutien : les parents, les grands parents, les commerçants et restaurateurs, les élus, les nounous et surtout les enfants, dont certains n'ont pu profiter pleinement de leurs parents durant ces 9 jours d'occupation, mais qui ont tout à fait compris la situation et en étaient fiers.

Par mail : lesparents d'élèves des écoles d'Ax les thermes

LE THERMALISME : UN PLAN DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le saviez-vous ?

Les eaux sulfurées sodiques d'Ax sont les + chaudes des Pyrénées. Elles appartiennent au groupe des eaux hyper-thermales de 43° à 78° et permettent de traiter les affections rhumatismales et les maladies des voies respiratoires. Ses 60 sources alimentaient les établissements thermaux. De nos jours, pour la sécurité de l'eau thermale, deux forages (un derrière l'hôpital et un devant le teich) alimentent les établissements thermaux, les bains du Couloubret et l'hôpital.



LE THERMALISME ET LE THERMOÛDUSME COMPOSENT DES THÉMATIQUES TOURISTIQUES FORTES METTANT EN EXERGUE DES ACTIVITÉS ET DES PRODUITS IDENTITAIRES DU TERRITOIRE.

LE TOURISME DE DÉTENTE, BIEN-ÊTRE ET SOINS, FILIÈRE SPÉCIFIQUE DU TERRITOIRE, VALORISE UN SAVOIR-FAIRE LOCAL, ENRICHIT LA PALETTE DES PRODUITS TOURISTIQUES, CRÉE UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ ET STIMULE L'ÉCONOMIE LOCALE TOUTE L'ANNÉE.

CEPENDANT LA SITUATION DU THERMALISME DE SANTÉ RÉVÈLE CERTAINES FAIBLESSES TANT AU NIVEAU NATIONAL QUE LOCAL, QUI SE TRADUISENT PAR UNE BAISSÉ DE LA FRÉQUENTATION DES CURES THERMALES, EN PARTIE LIÉE À LA DÉPRISE DU MARCHÉ DU THERMALISME CURATIF. CECI A DES INCIDENCES SUR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI DIRECT ET INDIRECT.

CE CONSTAT A CONDUIT LES ACTEURS LOCAUX DE CETTE FILIÈRE À ENVISAGER UN PLAN DE RELANCE DES ACTIVITÉS THERMALES.

LE RENOUVEAU DU THERMALISME PARTICIPERA À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE, LEVIER ESSENTIEL DE LA DYNAMIQUE DU TERRITOIRE.

LABEL PÔLE D'EXCELLENCE RURALE, OBTENU ÉTÉ 2010

L'enjeu des pôles d'excellence rurale est d'accroître la capacité économique des territoires.

Les finalités du plan de développement du thermalisme à Ax consistent à recréer une dynamique dans ce secteur d'activité. Le projet au titre du PER contribue à la structuration de la filière de l'économie touristique relative au tourisme de bien-être, détente et soins.

La labellisation du projet en pôle d'excellence rurale été 2010 représente l'aboutissement de cette réflexion et permet ainsi le lancement du plan de rénovation et de développement du thermalisme d'Ax-les-Thermes.

Pour plus d'information : <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/>



LE PLAN DE RÉNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU THERMALISME

Le plan de rénovation et de développement du thermalisme d'Ax-les-Thermes propose des actions qui concourent à rajeunir l'image du thermalisme à Ax-les-Thermes, à relancer sa notoriété et sa dynamique.

Un projet global défini en 4 axes. A chaque axe correspondent différents objectifs. Pour les réaliser, différentes actions sont proposées, dont certaines inscrites au titre du Pôle d'Excellence Rurale.

- AXE 1 :** RÉAFFIRMER L'IDENTITÉ THERMALE DE LA STATION
- AXE 2 :** DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS MÉDICALES
- AXE 3 :** REDÉFINIR LE POSITIONNEMENT DE LA STATION
- AXE 4 :** AMÉLIORER LA COMMERCIALISATION

Le plan de rénovation et de développement du thermalisme d'Ax-les-Thermes envisage 10 actions à 3 niveaux : rétablir l'identité de la ville thermale, améliorer l'offre et mieux la commercialiser.

Ce plan est établi sur 3 ans, s'étalant de 2011 à 2012.

Afin d'accompagner ce plan de relance, certains investissements destinés à l'embellissement et à la rénovation des établissements thermaux s'ajoutent.

[1] LES ACTIONS MENÉES EN 2011

LE QUARTIER DES BAINS : Lancement de l'étude urbanistique et paysagère début 2011.

Le quartier concerné occupe un secteur d'Ax-les-Thermes portant particulièrement l'empreinte thermale et localisé entre le parc et l'établissement thermal du Teich, la rue du Presbytère située dans le cœur ancien, le parc du Casino, la promenade Paul Salette et les « Bains du Couloubret ».

Les grands principes

→ Réappropriation par les Axéens et les visiteurs de l'identité thermale de la station.

Il importe que les Axéens – à commencer par les acteurs de la cité – se réapproprient pleinement son identité thermale; cet aspect est d'autant plus important que cette activité génère une partie non négligeable des emplois du territoire. Il s'agit en premier lieu de requalifier le patrimoine urbain existant : la création d'un « Quartier des Bains » intra muros.

→ Restituer à Ax-les-Thermes ses traits de ville de villégiature thermale, dans un esprit dynamique et contemporain.

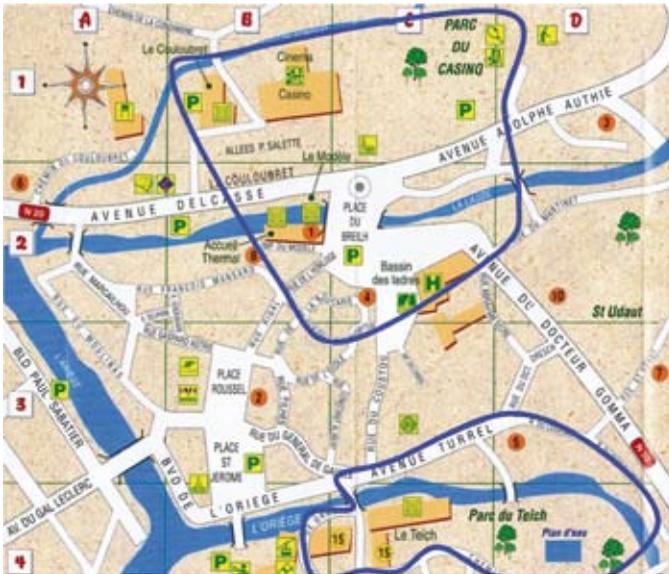
L'eau thermale, patrimoine emblématique de la ville et élément symbolique, constituera le fil conducteur de la mise en valeur de la ville à travers une mise en scène du patrimoine lié au thermalisme : les bassins, en particulier le bassin des Ladres (site classé, l'un des points forts d'Ax-les-Thermes), les nombreuses sources disséminées dans la ville, les deux parcs paysagés, du Casino et du Teich qui offrent une palette végétale et des motifs caractéristiques de la période thermale.

Les nouveaux aménagements, comme l'espace d'interprétation du thermalisme prévu dans le cadre du plan de rénovation et de développement du thermalisme qui occupera pour partie (150 m²) l'ancien presbytère, s'inscriront en cohérence avec ce cadre urbain en valorisant le patrimoine local. Par ailleurs ils devront prendre en compte les thématiques suivantes : loisirs ludiques et conviviaux favorisant les échanges entre les générations.

→ Respecter l'identité paysagère et patrimoniale locale.

En fonction des orientations définies notamment dans un Plan de Référence Urbain adopté en 1997, le projet dans son ensemble prend en considération une mise en valeur, maîtrisée et raisonnée, de l'environnement montagnard préservé qui caractérise généralement les Vallées d'Ax, pour faire de la station thermale et touristique d'Ax-les-Thermes une destination exemplaire, se distinguant des autres stations thermales.

L'enjeu patrimonial du projet consiste à proposer un cheminement reliant les établissements thermaux, les parcs de la ville, l'espace d'interprétation du thermalisme, les « Bains du Couloubret », c'est-à-dire tous les éléments caractéristiques composant la station thermale.



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Un Comité de pilotage a été créé en 2010 et se réunira régulièrement pour suivre l'évolution du plan de rénovation et de développement du thermalisme.

Il se compose de :

La Commune d'Ax les Thermes (qui porte principalement la maîtrise d'ouvrage des opérations du plan de rénovation et de développement du thermalisme)

La Société Thermale (groupe Eurothermes) qui gère les établissements thermaux et les bains du Couloubret

La SEMTT.AX qui a procédé à la rénovation des établissements thermaux. Propriétaire de la ressource en eau, elle a réalisé de nouveaux forages et assure le suivi qualitatif de la ressource (chargée du développement des activités thermales aux côtés d'Eurothermes).

L'OT intercommunal des Vallées d'Ax, chargé de la mise en tourisme de la filière thermale (développement de nouvelles lignes de produits autour du thermalisme de santé et de bien-être).

Les partenaires institutionnels : le Département de l'Ariège, La Région Midi-Pyrénées, la Préfecture de l'Ariège

Ce comité a pour vocation d'impliquer tous les acteurs dans le fonctionnement de l'activité thermale, de garantir la cohérence des actions qui seront définies de façon collégiale.

Il sera élargi le cas échéant à des personnes en fonction de l'action menée (ex : avant la réalisation de travaux d'amélioration et d'adaptation des établissements thermaux nécessitant des équipements spécifiques afin que les équipements et matériels installés soient adaptés aux exigences et spécificités liées aux soins)

Dans ce cadre là, un chef de projet sera recruté.

→ **Soigner l'image d'Ax-les-Thermes : inscrire l'urbanisme du Quartier des Bains dans une démarche d'accessibilité, de qualité et d'insertion paysagère**

Les questions d'aménagements urbains, paysagers, de cheminements, de signalétique ... seront traitées sous l'angle de l'accessibilité, de la qualité ainsi que de l'insertion paysagère.

[2] L'ESPACE D'INTERPRÉTATION DU THERMALISME : Lancement de l'Étude mi 2011.

L'ancien presbytère dans lequel sera installé l'espace d'interprétation du thermalisme se situe au cœur du Quartier des Bains inscrit dans une politique de réhabilitation urbaine et paysagère.

Ce quartier médiéval (bourg castral intra-muros) fait l'objet d'études archéologiques en cours (prospections 2006-2008, relevés du bâti 2010) notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'École Nationale d'Architecture de Toulouse.



Les grands principes

→ **Outil de médiation culturelle, outil d'interprétation**

Le message adressé au public doit le renvoyer vers ses références, son vécu, ses centres d'intérêt.

Il joue davantage sur les émotions qu'il ne fait appel au raisonnement, à l'explication.

Tout est mis en œuvre pour donner du sens à la visite, pour raconter l'histoire et nourrir l'imaginaire des publics.

Il s'agit de transmettre « l'esprit du lieu », les raisons pour lesquelles l'on souhaite faire connaître tel lieu, tel événement, son intérêt dans le passé, son intérêt aujourd'hui.

Pour une découverte culturelle vue sous ses différents aspects, pédagogique, scientifique, ludique, tous les moyens, nouveaux ou traditionnels, sont utilisés en synergie.

Des parcours thématiques dans la ville, mettant en scène le thermalisme, enrichiront la visite de l'espace d'interprétation :

- l'eau, « fil conducteur » de la découverte patrimoniale d'Ax ;
- les parcs thermaux ;
- les différents quartiers correspondant aux périodes de construction d'Ax : époque médiévale, époque thermale

...

→ **Outil d'animation de la station thermale**

Favoriser la convivialité, les échanges entre les différents publics, habitants, curistes, amateurs ou passionnés de culture locale, jeunes ou seniors autour du thermalisme donnera vie à la station thermale.

Proposer des pistes d'animation possibles permettant de redonner à Ax-les-Thermes son statut de ville de villégiature thermale.

→ **Centre de ressources à caractère culturel et scientifique**

Un inventaire du patrimoine thermal, matériel et immatériel, sera réalisé et actualisé.

Un observatoire des connaissances scientifiques dans le domaine du thermalisme sera mis en place.

Ces deux composantes sont nécessaires à l'alliance réussie de la science et de la pédagogie.

[3] L'ÉLABORATION DE NOUVELLES DÉCLINAISONS DES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES,

sous la responsabilité d'Eurothermes en lien avec l'université.



[URBANISME : OÙ EN SOMMES-NOUS ?]

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La dernière étape de l'élaboration de ce document d'urbanisme est quasiment achevée. Ce travail a pris du temps car dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la réalisation d'un schéma directeur portant sur les réseaux eau, assainissement ainsi que sur le pluvial, a duré plus d'un an (les mesures ont été établies sur les deux périodes de forte fréquentation: hiver et été).

Une réunion publique de présentation a eu lieu. Le document PLU sera mis au vote lors du conseil municipal du 11 mai et donnera ensuite lieu à une enquête publique avant d'être soumis à l'approbation des services de l'Etat.

LE PLU PEUT ÊTRE OPERATIONNEL FIN 2011.

IMMEUBLE DE LA RUE PILHES

Une procédure de péril imminent a été lancée sur l'immeuble sinistré suite à un incendie 1 Rue Pilhes.

Le propriétaire, a été mis en demeure de réaliser les travaux de démolition suite au rapport établi en date du 2 Août 2010 par l'expert mandaté par le Tribunal Administratif de Toulouse, avant le 9 décembre 2010. Le délai passé la démolition n'a pas été engagée.



Devant le péril occasionné par cet immeuble, et afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens (deux rues de la ville sont fermées à ce titre), la Commune a décidé de solliciter auprès du Tribunal de Grande Instance de Foix l'autorisation de procéder d'urgence à la démolition de l'immeuble litigieux afin de pallier à la carence du propriétaire. Le Tribunal a émis avis favorable.

Afin de faire face à cette urgence impérieuse, la Commune a engagé la démolition de cet immeuble, aux dépens de son propriétaire, non sans avoir au préalable assuré la protection des immeubles riverains et de leurs occupants

LE TERRAIN SNCF

Un bornage a été réalisé pour une superficie totale de 7000 m², après conclusion d'un accord avec la SNCF, propriétaire du dit terrain.

Un avant-projet vous avait été présenté concernant les réalisations envisagées sur cette zone (parking, aire camping-cars et réhabilitation de l'entrée du bourg).

Bonne nouvelle, la Région et le Département se sont engagés à nos côtés dans le projet, à un niveau de subvention qui correspond à pratiquement 40% du montant des travaux :

Conseil régional = 327 800 €
Conseil général = 40 257 €
Montant total de cette action = 950 000 €

Dès que l'acte définitif sera signé, les travaux pourront débuter, laissant présager une réalisation achevée fin 2012.

- Le parking
- L'aire Camping-cars
- L'entrée de bourg

LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Le 19 octobre 2010 un arrêt d'enquête publique a été publié, nommant un commissaire enquêteur afin de modifier une partie du règlement du POS actuellement en vigueur. Un registre a été ouvert en mairie, du 15 novembre au 20 décembre 2010, et la réception du public par le commissaire enquêteur a eu lieu pendant 4 jours, en Mairie également.

→ Objet de la deuxième modification

Afin de répondre à une demande rencontrée de manière assez systématique lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme, la présente modification a pour objet :

- de faire évoluer marginalement le cahier de recommandations architecturales du centre-ville (zones UA, UBa, UCa) ; annexe 1 au règlement du POS (pièce 3.1).

- d'inscrire une précision supplémentaire dans le règlement des zones destinées à une urbanisation nouvelle (zones 1 Nat et 2 NA) ; article 11.

→ Évolution du cahier de recommandations architecturales des zones UA, UBa et UCa

On lira donc dans le paragraphe « I. Le bâti à caractère médiéval » (page 2) que « les couvertures seront en ardoise ou en tuile mécanique plate sombre ».

Il n'y aura pas de changement dans le paragraphe « II. Le bâti d'origine médiévale portant l'influence du XIXème siècle » : le renvoi au précédent complété portant implicitement cette évolution.

Enfin, la précision est apportée dans le paragraphe « III. Les constructions correspondant à l'essor du thermalisme » (page 4) : « les couvertures seront en ardoise ou en tuile mécanique plate sombre ».

→ Inscription d'une précision supplémentaire dans le règlement des zones 1NA et 2NA

Pour les mêmes raisons, dans les zones 1 NA et 2 NA, bien que la couverture ne soit pas explicitement mentionnée (comme pour le III du précédent paragraphe), il sera également précisé dans le règlement (page 44) que « les couvertures seront en ardoise ou en tuile mécanique plate sombre ».

Cette modification, si elle est votée par le Conseil municipal et acceptée par Monsieur le Préfet, devrait entrer en vigueur courant mars 2011.

Un point sur les travaux réalisés par la municipalité



Les travaux d'embellissement du Boulodrome mettant en valeur sa pierre, ses deux portails et ses pare-soleil sont enfin terminés. Les boulistes peuvent désormais pratiquer leurs activités en toute saison à l'abri des aléas climatiques.

La construction de la nouvelle douane, à l'emplacement de l'ancien local des services techniques situé au pont du Teich, a commencé. Les travaux se déroulent selon le planning prévu et devraient donc être terminés pour cet automne.

D'IMPORTANTES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉFECTION DE TOITURES ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

La toiture de l'église St Vincent a été revue entièrement : remplacement de certains chevrons, pose d'une toile pour éviter les infiltrations et réfection en totalité de l'ardoise ainsi que du zinc. La toiture de la Mairie a été refaite dans sa totalité en ardoises, conformément aux prescriptions de l'ABF.

La municipalité se souciant énormément de la qualité de ses rues, des travaux de goudronnage sont programmés chaque année sur les portions les plus abîmées.

En 2010, des opérations de regoudronnage ont été réalisées du pont du Teich jusqu'à la gare aval du télécabine ; sur le parking du rond point du Breilh, ainsi que la réfection complète des parkings longeant l'Ariège, boulevard Paul Sabatier. D'autre part, le trottoir allant de la Boutique de la Ferme jusqu'à l'établissement du Grand Tétràs a été entièrement refait en béton désactivé avec la création d'un emplacement d'arrêt de bus homologué pour la montée et la descente des personnes à mobilité réduite.

AMÉNAGEMENTS DIVERS :

Les services techniques ont réalisé une aire pour les campings car sur le plateau de Bonascre qui a été mise en service cet hiver. Les campings cars ont la possibilité d'y faire leurs vidanges d'eau grises et noires et de se brancher à une borne électrique. Ces deux bornes acceptent les paiements par Cartes Bancaires ou par jetons (disponibles auprès des policiers municipaux).

Pour les campings caristes souhaitant séjourner sur la ville même d'Ax les thermes, il est rappelé que le stationnement est interdit en ville de 18h00 à 06h00, un parking camping car est à leur disposition au Parc d'Espagne, à côté de la piscine municipale.

[ESPACES PROPRETÉ ET TRI DES DÉCHETS : DU NOUVEAU !]

Pour des raisons de sécurisation des ressources en eau thermale, la Commune se voit contrainte de supprimer l'espace propreté situé sur le parking du Barry du bain, derrière l'Hôpital St Louis et le Breilh. En effet sur cette zone se trouve un forage, appelé FP1; toute infiltration susceptible de générer quelque pollution y est donc proscrite par l'hydrogéologue agréée pour l'homologation de l'eau thermale.

Les conteneurs que nous avons l'habitude d'y trouver sont déplacés vers les différents relais verts de la ville, et l'espace carton est supprimé. Pour pallier le manque occasionné, la Commune a mis en place 4 locaux de collecte de cartons :

- Relais vert du Pont du génie,
- Relais vert en face du Teich,
- Relais vert en face de l'Office de Tourisme,
- **NOUVEAU** : Relais vert sur le parking de l'église.

De nouveaux conteneurs verre, papier, ordures ménagères et tri sélectif sont installés rue du Parc du Teich. Par la suite de nouveaux espaces cartons seront aménagés.



[ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR TRI DE NOS DÉCHETS]

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS CONSTITUE LA COMPÉTENCE ESSENTIELLE EXERCÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AX (CCVA) EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT. CE SERVICE CONTRIBUE À PRÉSERVER LA RICHESSE NATURELLE DE NOTRE TERRITOIRE ET REFLÈTE LA VOLONTÉ POLITIQUE DE CONTRIBUER À L'EFFORT COLLECTIF DE SA PRÉSERVATION DE NOTRE PLANÈTE.

Les résultats obtenus par les différentes collectes témoignent d'une large marge de progression concernant la qualité et la quantité des déchets produits en vallées d'Ax. Le poids économique du service d'élimination des déchets ménagers rend également nécessaire la recherche du maintien des coûts.

Dans ce contexte, la CCVA a engagé une campagne de sensibilisation de tri et de réduction de la production des déchets, en direction de l'ensemble des producteurs de déchets que nous sommes tous.

Le recrutement de Mélanie Grenier en qualité d'ambassadrice du tri depuis le 1er Mars 2009 permet de mener à bien cette campagne et de relayer ces messages.

Participant à de nombreuses manifestations de sensibilisation sur le territoire, elle a plus récemment œuvré à la mise en place d'une signalétique pertinente sur la station d'Ax 3 Domaines, venant compléter les aménagements de tri sélectif existants et servant de site d'expérimentation. Lors du pic de fréquentation touristique, les usagers ont pu être informés sur l'organisation du tri sélectif, sur la localisation des équipements tout en précisant les règles d'utilisation

de ces derniers. Ce qui a permis de faire connaître à la population la compétence de la CCVA en la matière.

Compte tenu des retours très positifs de cette expérimentation, Mélanie étendra ces démarches, progressivement, à l'échelle du territoire des Vallées d'Ax.

Dans ce sens, elle travaille actuellement à l'élaboration de supports de diffusion et à la mise en place d'une vaste campagne de communication sur les gestes de tri et les équipements à disposition des habitants d'Ax Les Thermes.

Ces supports permettront aux habitants d'Ax Les Thermes ainsi qu'aux nombreux résidents saisonniers, d'améliorer leurs gestes de tri des déchets ménagers. A travers la présente plaquette plastifiée, vous trouverez les consignes de tri spécifiques à chaque déchet.

Pour qu'ensemble nous puissions réussir ce pari environnemental et économique, adhérons tous à ces messages et ces consignes !

[«QUIZZ TRI DES DÉCHETS : ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS ? »]

1 : Parmi ces emballages en plastique, lesquels se recyclent ?

- Les flacons de shampooing
- Les pots de yaourts
- Les bidons d'eau de javel

2 : Parmi ces emballages en plastique, lesquels ne se recyclent pas ?

- Les pots de crème fraîche
- Les bouteilles d'huile
- Les barquettes en polystyrène

3 : Où faut-il jeter les emballages en aluminium et en acier ?

- Dans le bac gris (ordures ménagères)
- Dans le récup' papier
- Dans le bac jaune (emballages recyclables)

4 : Que faut-il faire avant de jeter une boîte de conserve dans le bac jaune ?

- La laver
- Bien la vider
- Ne rien faire

5 : Les verres culinaires cassés sont à jeter :

- Dans le bac gris (ordures ménagères)
- Dans le récup' verre
- Dans le bac jaune (emballages recyclables)

6 : Tous les emballages en verre (bouteilles et pots) se recyclent :

- Vrai
- Faux
- Seulement les pots en verre se recyclent

7 : Où dépose-t-on les journaux, magazines, papiers graphiques... :

- Dans le bac jaune (emballages recyclables)
- Dans le récup' papier
- Dans le bac gris (ordures ménagères)

8 : Où faut-il jeter les gros cartons bruns :

- A la déchèterie
- Dans les espaces aménagés
- Dans le bac gris (ordures ménagères)

9 : Pourquoi les cartons de pizza ne sont pas recyclables :

- Car le carton ne se recycle pas
- Car le carton est souillé de gras et donc non valorisable
- Car la boîte à pizza est trop grande pour être recyclée

10 : Que faire des produits toxiques :

- Les mettre dans le bac jaune (emballages recyclables)
- Les amener à la déchèterie
- Les jeter dans le bac gris (ordures ménagères)

RÉPONSES

10 : Les produits toxiques sont à amener à la déchèterie en vue de leur élimination en respect avec l'environnement.

9 : Les cartons de pizza souillés de gras ne sont pas recyclables car le processus de recyclage du papier comme du carton n'implique aucune chaleur (contrairement au recyclage de plastique, de l'acier, du verre...) mais juste un peu d'eau froide de sorte à former une pâte à papier. De ce fait la graisse reste dans les fibres de papier.

8 : Les gros cartons bruns sont à déposer dans les espaces aménagés dans la ville ou à la déchèterie.

7 : Tous les journaux, magazines, papiers graphiques, livres, annuaires... sont à déposer dans les récup' papier pour y être par la suite recyclé.

6 : Tous les verres d'emballages se recyclent. On retrouve : les bouteilles, les pots de tous formats et de tous coloris teintés ou pas.

5 : Les verres culinaires cassés ou pas, sont à jeter avec les ordures ménagères soit dans le bac gris et non dans le récup' verre. Ils n'ont pas la même composition chimique que les verres d'emballages et poseraient problème lors de la fonte pour récupérer le calcaire et fabriquer d'autres verres d'emballages.

4 : Avant de jeter une boîte de conserve dans le bac jaune, il faut bien la vider car si elle contient des restes, ils peuvent souiller les autres emballages se trouvant dans le bac jaune. Ce n'est pas la peine de laver les boîtes de conserve avant de les jeter dans le bac jaune car avant leur recyclage, elles seront lavées pour les débarrasser de toutes leurs impuretés.

3 : Tous les emballages en aluminium et en acier se recyclent et sont donc à déposer dans le bac jaune. Parmi tous ces emballages on retrouve les boîtes de conserve, les aérosols, les barquettes et feuilles d'aluminium, les bidons,...

2 : A contrario, tous les pots de crème, de yaourt, les barquettes en plastique, en polystyrène, les objets et jouets en plastique... ne sont pas recyclables. A ce jour, l'industrie ne permet pas encore leur recyclage soit pour des problèmes techniques ou bien pour des problèmes économiques.

1 : Parmi tous les emballages en plastique, suremballages (exemple : film de suremballage qui entoure un pack d'eau), sont à mettre dans le bac jaune avec tous les origines : alimentaire, hygiène, ménager... seuls les bouteilles, flacons et bidons (de tous types) sont à mettre dans le bac jaune avec tous les

[DIVAGATION DE CHIENS]

De nombreux chiens sans surveillance sont régulièrement observés aussi bien dans le centre ville d'Ax que sur le plateau de Bonascre.

Il est rappelé à tous que les chiens sont sous la responsabilité de leur propriétaire et qu'ils doivent être tenus en laisse en ville pour des raisons de sécurité et de propreté, chacun étant tenu de ramasser les déjections de son chien sur la voie publique ou de l'emmener faire ses besoins dans les espaces aménagés à cet effet.

Suite à de nombreuses plaintes en Mairie, toute infraction constatée (divagation ou déjections sur la voie publique) sera verbalisée par les policiers municipaux.



[REMANIEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE]

A compter du 1er avril 2011 l'ensemble du rez-de-chaussée de la Mairie est en travaux. Ces travaux de restructuration des bureaux des agents administratifs ainsi que des policiers municipaux ont été programmés afin d'optimiser l'utilisation de l'espace disponible. Ils devraient être terminés pour le mois de juillet.

Pendant toute la durée des travaux, tous les services administratifs de la Mairie sont déplacés au premier étage, dans la salle du conseil municipal.

Les horaires d'ouverture au public resteront identiques à savoir du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Du fait de ces travaux, l'occupation des salles de la Mairie par les associations s'en trouve modifié ; chaque association tiendra ses adhérents informés des modifications d'horaires ou de lieu des séances.

Le bureau du Maire et de la secrétaire générale seront disposés côte-à-côte pour plus de simplicité. Un bureau spécifiquement dédié aux Passeports et Cartes d'identité sera créé.

Les bureaux comptabilité et ressources humaines se verront également restructurés.

La Police Municipale aura ses bureaux au rez-de-chaussée, ce qui la rendra plus accessible à la population.

Un « coin pause déjeuner » sera aménagé pour le personnel.

Enfin, tous les locaux seront conformes aux nouvelles normes accès handicapés : portes électriques et espaces de circulation normalisés.

[DES ANIMATIONS POUR LE BONHEUR DE TOUS... PETITS ET GRANDS !]

Comme le père Noël, Ax animation n'a oublié personne ! Aux abords de Noël, alors que Tipouce, la Fée et l'Ogre bleu emmenaient les enfants des écoles primaires dans un univers imaginaire tendre et mystérieux... Pitrouille et Sivoine se chargeaient de faire rire les plus petits des écoles maternelles en jouant avec les sens et les sons des mots.. en musique et en chansons. Tous les élèves des écoles des Vallées d'Ax, soit un total de 271 enfants, avaient rendez-vous à la Salle de Spectacle du Casino d'Ax, avec la Cie Arènes Théâtre pour assister à La Nuit de l'Ogre Doux, ou avec la Cie Fabulax pour profiter de la Zigomatique Tactique, grâce au partenariat entre Ax Animation et la Communauté de Communes. Un bel avant-goût de Noël dont ce sont délectés ces petits spectateurs !

Mais ce n'est pas tout ! Docteur Troll et Télépat sont aussi venus ouvrir les festivités de Noël avec un spectacle mêlant la magie déjantée du Doc. Troll et les rythmes échevelés de la musique de Télépat... le tout joué en direct sur scène, pour un voyage oscillant entre illusion et vérité, auquel tous les membres de la famille étaient conviés à s'adonner ensemble !

C'est bien d'ailleurs parce que les fêtes de Noël sont des moments privilégiés à passer en famille que le Festival des Saveurs a proposé un marché de Noël, dans le centre-ville, où exposants et agriculteurs ariégeois présentaient leurs produits et créations, les 22 et 23 décembre. 2 journées pour se plonger dans la magie du moment, qui se sont clôturées par un concert de chants de Noël à la Chapelle St Jérôme, ouvert à tous, et par la déambulation musicale d'un « étrange engin sonore » dans les rues d'Ax.

Enfin ados et adultes ont aussi eu droit à un spectacle « pour les grands » : La Môme Cricri et sa Collette, deux tatas flingueuses ont passé une heure à jouer et à chanter... à gueuler et à brailler... de façon clownesque et attachante !

Trophées des jeunes sportifs

Le 22 Novembre 2009 La municipalité a mis à l'honneur, au cours d'une manifestation conviviale, une vingtaine de jeunes issus de la vallée pour leur résultat sportif.

Afin de motiver nos jeunes sur un parcours sportif à long terme, cette manifestation se tiendra tous les 2 ans.

Ainsi rendez vous courant automne 2011, et d'ici là bonne saison à tous.

[L'OXYGÈNE POUR LES OREILLES 2011 : UNE FOIS DE PLUS, UN FRANC SUCCÈS !]

Depuis de nombreuses années Ax Animation propose des événements de qualité accessibles au plus grand nombre. Pari tenu avec le festival de L'Oxygène Pour les Oreilles qui, comme chaque hiver, a réussi à faire le lien entre sports de



nul autre qu'un des membres du célèbre groupe Puppetmastaz, Doom, Syncopera), du reggae-ragga (Raggasonic, groupe français qui a su s'imposer depuis le milieu des années 90 et Omar Perry, fils du légendaire Lee Perry sans lequel le reggae jamaïcain n'aurait sûrement pas eu la portée internationale qu'il a aujourd'hui)... mais aussi du dubstep et de l'électro (DJ Netik ou LE dj français du moment qui n'en finit pas de s'imposer sur le devant de la scène électronique hexagonale, Nasser) et de la drum'n'bass (Iphaze, Elisa Do Brasil qu'on ne présente plus : présente dans le milieu depuis une quinzaine d'années, Elisa a su se hisser au rang des meilleurs et est aujourd'hui reconnue comme l'ambassadrice franco-brésilienne dans l'univers de la drum'n'bass ou de la « jungle »)! Enfin le dimanche soir, c'est Didier Super qui a clôturé le festival en beauté ! Venu nous présenter son « Didier Super Show », entendez une comédie musicale déjantée, Didier et « sa compagnie » ont offert un feu d'artifice d'humour satirique et décalé, en musique, en vélo et même en moto, en chantant, en tombant... au public de la salle de spectacles du Casino d'Ax qui doit toujours en rigoler à l'heure qu'il est ! Bref : il y en a eu pour toutes les oreilles ! Que vous ayez été au gymnase ou à la salle de spectacle, cela n'a pu vous échapper : quel monde ! Quel mélange des genres et des générations ! Quel engouement ! Tout le monde s'y est réuni : les skieurs venus en vacances en Vallées d'Ax ... les saisonniers, les résidents, des Toulousains, des Andorrans... Et puis l'O² pour les Oreilles c'est aussi, chaque année, des contests ski/snowboard au Snowpark d'Ax 3 Domaines (Natural Forest Park), animés par les DJs du festival. C'est comme ça que le samedi 19 était organisé un Big Air Contest, et une journée démos et photoshoot en présence de nombreux partenaires le dimanche 20, le tout sur fond musical, pour le bonheur des surfeurs et des skieurs mais aussi du public qui a profité du spectacle et de l'ambiance.

Une fois de plus merci Ax Animation pour ce bol d'air musical et à l'année prochaine !!!

Et grâce au travail mené dans le cadre de l'O² pour les Oreilles, cette année à l'occasion des Fêtes Européennes

glisse et festivités musicales.

Cette année, les 18, 19 et 20 février, une programmation encore une fois très éclectique de groupes issus de la nouvelle scène ou déjà références ! Les vendredi et samedi soirs, la scène du gymnase d'Ax fut le lieu de rendez-vous des pointures de divers courants musicaux : du Hip-Hop (Blake Worrell qui n'est

qui ont lieu mi-août, Ax Animation nous concocte un programme on ne peut plus festif avec la venue du célèbre Marcel et Son Orchestre !

[LE CIRQUE À L'HONNEUR]

Une saison culturelle 2010 - 2011 rythmée par le nouveau cirque... avec pour plus belle illustration la cie Cirk'Oblique et son chapiteau, place St Jérôme, du 20 avril au 4 mai. Deux spectacles le 30 avril à 21h « Ahoût », le 1er mai à 17h « Le Cabaret Oblique », mais cet événement n'aurait pas été complet sans la pratique des arts du cirque avec un stage ALSH Juniors du 27 au 29 avril 2011 pour les 12 - 15 ans des vallées d'Ax.

Et ce n'est pas tout : au cours de la saison, vous avez peut-être découvert d'autres artistes circassiens lors de sorties de résidence, Cimius en octobre 2010, Lise Pauton en janvier 2011, le Boustrophédn & Co et son ciné cirque western en février 2011 et vous verrez peut-être la Cie du Vide le 26 mai 2011 !

Prochains spectacles de nouveau cirque :

- 26 mai : Cie du Vide,
- 20 juillet « Travelling Palace » par la Famile Goldini
- 3 août : « Larsen » par la cie 220 vols
- Les 10 et 13 Août : un autre Cabaret Circ que O ! projet européen transfrontalier
- Le 17 août : cie Suspen's par la cie In Senso

Pour les spectacles, renseignements et réservations à Ax Animation au 05 61 64 38 00

www.ax-animation.com

Pour le stage de cirque, renseignements, réservations à l'Adase au 05 61 64 40 14





[CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS]

En 2010, notre ville s'est vue attribuer pour la quatrième année consécutive un classement hors concours par le Jury Départemental dans la catégorie des villes de 1000 à 5000 habitants ce qui devrait lui permettre de pouvoir accéder au Concours Régional.

Parmi les 35 participants axéens inscrits, un a été primé : l'Hôtel LE BREIL.

Nous félicitons particulièrement cet établissement ainsi que tous les participants et acteurs qui contribuent à ce résultat et leur donnons rendez-vous dès ce printemps en souhaitant qu'ils soient toujours plus nombreux à contribuer à rendre notre ville encore plus accueillante.

[HANDI SPORT] CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI ALPIN HANDISPORT

Cette compétition de haut niveau s'est déroulée du 21 au 26 mars 2011 sur la station d'Ax 3 Domaines et était co-organisée par la station d'Ax, l'ABAD (Ax Bonascre Avenir Développement) et sa dynamique présidente Mme Arnaud, le comité régional Handisport Midi-Pyrénées, le Comité départemental handisport, et l'ESF.

C'était la 2ème fois qu'AX 3 DOMAINES accueillait les championnats de France de ski Handisport. La compétition bénéficiait du parrainage de l'handiskieuse malvoyante, Pascale Casanova-Franck. Originaire de l'Ariège cette grande championne compte à son palmarès : 7 médailles dont 2 en or aux Jeux Paralympiques, 4 titres de Championne du Monde et 6 victoires en Coupe de Monde.

Les compétiteurs et l'équipe d'organisation partage un bilan très positif de cette semaine, tant sur le plan sportif, que sur la qualité de l'accueil et le déroulement de la semaine. La station profitait de cet évènement pour ponctuer 10 ans d'implication pour le ski aux personnes porteuses de handicap. Ax 3 Domaines détient le label espace loisir handisport depuis 2001.

EN MARGE DU CHAMPIONNAT AVEC L'ENTREPRISE SPOKES'N MOTION : C'était aussi la première fois qu'une homologation de matériel de ski handisport se faisait dans une station des Pyrénées. Il s'agit d'un uniski, le Bullet de la marque autrichienne Prashberger, produit tourné vers la compétition, qui s'adresse à des skieurs avertis. Souhaitons une longue vie et de beaux résultats à cet uniski.



Les nouveaux commerçants

Depuis la fin de l'été 2010 de nouveaux changements ont eu lieu au sein des commerces locaux

- le restaurant des QUATRES SAISONS a vu l'arrivée de LUDOVIC et EMMANUELLE qui ont repris le commerce de Dominique GARRETA

- LE COMPTOIR DES NEGOCIANTS, anciennement Le New Club, place du marché, a été repris par FRANCK GROS

- le magasin SOS MICRO de Lionel OLIVE, avenue delcassé, a été repris par PHILIPPE TREUSSARD

- la location de ski, rue de l'horloge, SKI-MIUM, a été reprise par STEPHANE ROS

- la gérance de la sandwicherie place du breilh a vu l'arrivée de mr HENON et sa compagne

- la gérance de la brasserie du COULOBRET a été reprise par mr ROUSSE et mme SATGER

- Le Biba à Bonascre a été repris par Anthony Schmidt (Toto) et Christophe Fichaux (Polo)

Nous souhaitons aux nouveaux arrivants plein de bonnes choses dans leurs activités et bonne continuation à ceux qui nous quittent.

[DES NOUVELLES DE LA SAISON DU SNOWBOARD CLUB]

EMMANUEL DEGROOTE, SECRÉTAIRE ET ENTRAÎNEUR DU SNOWBOARD CLUB AX 3 DOMAINES A BIEN VOULU RÉPONDRE À NOS QUESTIONS.

Bonjour Emmanuel, très investi dans le territoire sportif de notre vallée et dans sa vie associative, pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je suis éducateur sportif dans les écoles de la Communauté des Communes des Vallées d'Ax; je suis venu m'installer dans la vallée après y avoir passé dix étés en tant que vacancier. Je suis venu par amour de la montagne et pour pratiquer ma passion qu'est le snowboard. J'ai intégré le club, dès la première année de fonctionnement, afin d'aider ; j'ai passé mes monitorats fédéraux jusqu'à celui d'entraîneur. Aujourd'hui, je suis formateur pour la fédé (ffs) et depuis juin président de la commission régionale Pyrénées Est de snowboard.

L'association existe depuis plus de dix ans à ce jour combien de personnes font partie de cette association ?

En fait, les prémices de l'association ont débuté en 1999 au sein du ski club pour réaliser une coupe des Pyrénées de Snowboardcross. Cette même année, une partie des membres s'est formée au monitorat fédéral. La saison suivante, le club accueillait ses premiers adhérents. Depuis, Le Snowboard club Ax 3 Domaines surfe ses propres lignes, avec 64 licenciés dont 5 moniteurs, 3 dirigeants et 3 entraîneurs, une école découverte et perfectionnement le samedi après-midi et un team de 26 compétiteurs.

Certains de vos adhérents font partie de la section sportive du collège, pouvez-vous nous en parler ?

Oui, effectivement, ils sont 9 cette saison. La section permet aux jeunes de se perfectionner et de pratiquer leur passion. Mais ce n'est pas une finalité, plus un outil, une façon de ralonger la saison. C'est important que les jeunes conçoivent cette opportunité comme une option scolaire. Ils doivent se fixer des objectifs de résultats sportifs, mais surtout, scolaires. D'autant plus qu'il n'existe pas, à ce jour, de brevet d'état de snowboard.

Comment s'est passée cette saison

Cette saison, nous avons dû composer avec un petit hiver et de nombreux blessés. Avec une grosse partie des « fers de lance » au repos forcé, l'enthousiasme et l'euphorie ne furent pas toujours au rendez-vous. Heureusement, nous sommes allés chercher quelques ressources en réalisant 16 podiums, sans compter les places par catégories.

Vos plus belles victoires

Nous avons qualifié 8 coureurs aux championnats de France. Mais la plus belle performance reste la 6ème place en Coupe du Monde de slope style de Yannick Boudjelal à Bardonecchia (Italie) début mars.



Et maintenant, la fin de saison approche, que va-t-il se passer ?

Pour le moment, c'est repos pour tous. Fin avril, nous reprendrons les entraînements sur trampoline afin de travailler l'équilibre, la tonicité et, bien sûr, des figures pour la saison prochaine que l'on souhaite généreuse en médailles et flocons.



Un dernier petit mot ?

Juste un grand merci aux bénévoles et partenaires qui permettent au Snowboard Club de se développer et d'accueillir tous les enfants motivés.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- PHILIP Lucas, Pierre** [2 juillet 2010]
GREGOIRE Tiwen [5 juillet 2010]
BOUCHARD Léana [26 juillet 2010]
PIRSZEL Yoan, Paul [19 août 2010]
DANAU Noelie, Amelie [4 janvier 2011]
LEMASSON Jahly, Philippe [15 janvier 2011]
DELACROIX- -VILLAIN Anaïs, Morgane
[21 janvier 2011]
DELACROIX- -VILLAIN Yann, Estéban
[21 janvier 2011]
GUENEC Inaya [21 janvier 2011]
RANTY- -LANOIX Enzo, Henri, Daniel, Olivier
[21 janvier 2011]

Mariages

- FRONVAL Lydie et FONTAINE Thierry Alix Marcel Roland** [24 août 2010]

Décès

- MARTY Eulalie, Anna, Augusta** veuve PECH
[28 juin 2010]
LEBLEU Marie, Blanche, Julie veuve PUJOL
[24 juillet 2010]
KUTTER Margreth, Véronika épouse SERRES
[19 août 2010]
VIVES Jean [2 septembre 2010]
SERRES Charles Paul Noël Marie
[15 août 2010]
GONZALEZ Edouard [30 septembre 2010]
LE LONG Gilles Jean Michel [26 novembre 2010]
FAUR Noémie, Adrienne veuve RAUZY
[29 novembre 2010]
DELAIRE Jacques [17 décembre 2010]
CLUSEAU Yvonne veuve PEYRONNE
[1er février 2011]
ASTRIÉ Françoise, Marguerite, Raymonde veuve
CROS [26 février 2011]
BOUMAZA Eanés [27 février 2011]
COT Marie Thérèse Juliette veuve MOURE
[7 mars 2011]
DENJEAN Claude Jacques [22 mars 2011]

[ATTENTION]

Nous vous rappelons qu'il est impératif de renouveler vos cartes de résident pour la saison 2011-2012 avant le 1^{er} décembre 2011 dernier délai.

Passé ce délai aucune carte ne pourra être renouvelée. Nous vous informons également que les cartes qui n'ont pas été validées pour la saison d'hiver 2010-2011 ne sont pas valables pour le parc d'Espagne.

[DATES DE FOIRES]

Voici les dates de foires pour l'année 2011 :

- Le mercredi 04 mai
Le samedi 18 juin
Le mercredi 14 septembre
Le jeudi 20 octobre.

[EMMAUS]

RAPPEL :

Pour vous aider à vous débarrasser des encombrants de vos maisons, EMMAUS est dans notre ville tous les vendredis matin

N'hésitez pas à les contacter au 05 61 69 44 97

Dans le prochain numéro

- Budget 2011
- Les projets à venir